

La Garantie d'Origine biométhane

pour les collectivités

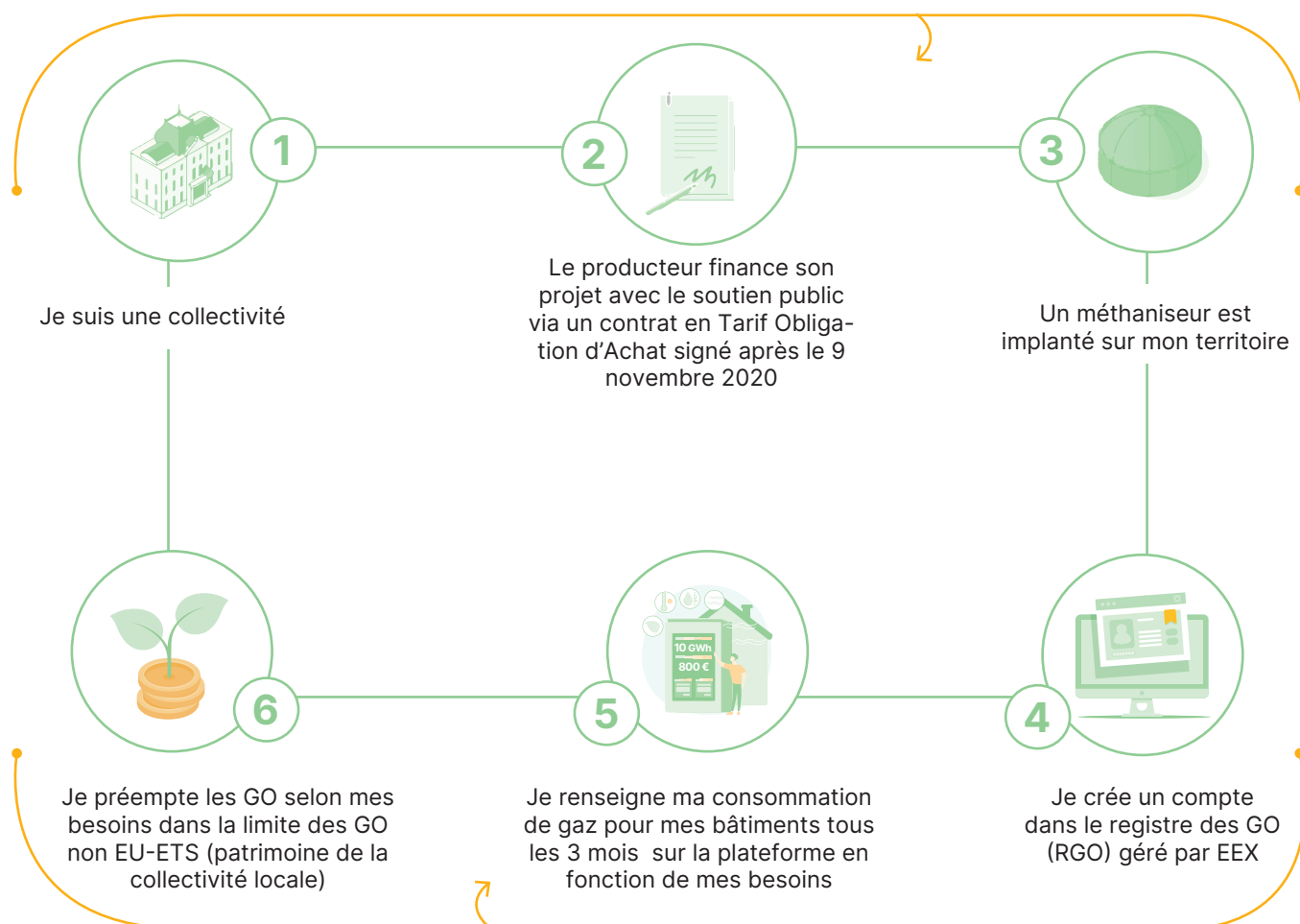
La préemption des garanties d'origine (GO) permet aux collectivités (communes, groupements de communes, métropoles) d'**obtenir gratuitement* des GO pour leur propre consommation de gaz**. Ce mécanisme est destiné à **soutenir la transition énergétique en favorisant l'utilisation de biométhane produit localement**.

* : Voir page 2 (coût final)

Une collectivité (commune, groupement de communes et métropoles) peut disposer d'un **droit de préemption gratuit (Décret n° 2024-681 du 4 juillet 2024) de garanties d'origine**. Elle dispose alors d'un **accès quasi gratuit** à ces garanties d'origines.

Comment ça marche ?

Conditions d'accès



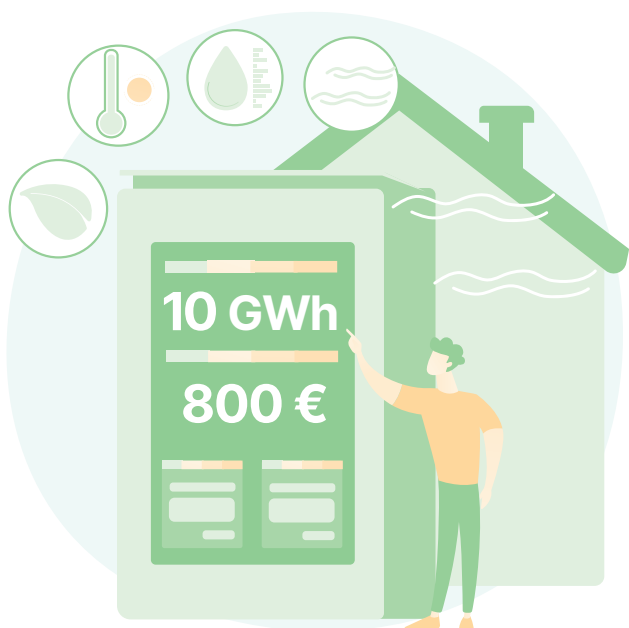
Mécanisme d'enchère

Le dispositif de préemption des garanties d'origine **permet de réduire les émissions des gaz à effets de serre par l'utilisation d'énergies renouvelables locales à moindre coût.**

Par ce mécanisme, l'Etat cherche également à **valoriser les infrastructures locales** produisant des énergies renouvelables et **contribuer à la souveraineté énergétique des collectivités dans une logique d'économie circulaire.** Les installations de production de biométhane permettent d'injecter du gaz renouvelable produit à partir de déchets organiques dont le bilan carbone est évalué par l'ADEME à **41,6 g CO₂/kWh PCI, soit 5 fois moins que le gaz naturel.**

Exemple

Pour une quantité de 10 GWh par an



Frais de gestion du compte

500 € HT/an pour le compte sur le registre EEX. Payable une fois par an.

Frais de transfert des GO

0,02 €/GO (soit 0,02 €/MWh).

 Pour 10 GWh (10 000 MWh) :
10 000 MWh X 0,02 €/MWh = **200 €**.

Frais d'utilisation des GO

0,01 €/GO (soit 0,01 €/MWh).

 Pour 10 GWh (10 000 MWh) :
10 000 MWh X 0,01 €/MWh = **100 €**.

Total des coûts

 **Frais de Gestion du Compte (une fois par an) : 500 €**

Frais de Transfert des GO : 200 € annuel

Frais d'utilisation des GO : 100 € annuel

Coût final pour une quantité de 10 GWh

Bien que les GO soient préemptées gratuitement, des frais de gestion de compte, de transfert et d'utilisation des GO y sont associés.

 Ainsi pour **10 GWh de consommation annuel**, le coût total serait de **800 € soit 8 centimes d'euros par garantie d'origine.**

 En considérant un prix moyen de la garantie d'origine sur le marché de 17 euros**, l'économie potentielle serait de 169 200 euros par an pour 10 GWh.

Sur votre commune

Piscine, école, bâtiment, logement, etc.

Compte de la collectivité dans le
registre des garanties d'origine
opéré par EEX.

